



# Église des Pays de l'Ain

1<sup>er</sup> novembre 2015  
n° 11

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

## La mission de curé

Au cours du mois écoulé, comme la plupart de mes confrères évêques, j'ai eu l'occasion de procéder à l'installation de plusieurs curés. J'aime beaucoup ces célébrations d'installation. Elles me donnent d'être témoin du bel accueil réservé à un nouveau curé par toute une communauté paroissiale. Elles m'offrent aussi l'occasion d'exposer en quoi consiste la mission du curé.

Habituellement, je commence par indiquer que si je préside cette installation, c'est parce que le prêtre qui exerce la mission de pasteur d'une paroisse, l'exerce comme *coopérateur* de l'évêque, dans *l'accomplissement de la mission apostolique confiée par le Christ*. Je cite le concile Vatican II, qui enseigne que les prêtres assurent *en quelque sorte la présence de l'évêque dans chacune des communautés chrétiennes* (cf. Vatican II, *Presbyterorum Ordinis*, n° 2 et 5).

Puis j'aime faire référence à l'étymologie du mot *curé*. Peut-être savez-vous que celui-ci provient du terme latin *cura*, qui signifie *soin*, et par extension : *administration, sollicitude*, voire *inquiétude* et *souci amoureux*. Celui qui est nommé curé d'une paroisse reçoit donc la belle et lourde mission de prendre soin des paroissiens, avec sollicitude, inquiétude

et souci amoureux. Ceci, bien sûr, afin de rendre présentes l'attention et l'action du Christ Bon Pasteur, qui prend soin de ses brebis, jusqu'à donner sa vie pour elles.

Ensuite je souligne généralement que, pour assurer sa triple mission d'enseigner, de sanctifier et de gouverner, le curé doit avoir à cœur de travailler en étroite collaboration avec ses frères prêtres, car, comme l'enseignait saint Jean-Paul II : « *Le ministère ordonné est radicalement de "nature communautaire" et ne peut être rempli que comme "œuvre collective"* ». (Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, n° 17).

Enfin, puisque je suis dans le diocèse du saint patron des curés, j'invite à se souvenir que saint Jean-Marie Vianney, le curé d'Ars déclarait à ses paroissiens : « *Le prêtre n'est pas prêtre pour lui (...) Il est pour vous* ». Le curé est en effet envoyé au service de ses frères pour aider chacun à grandir dans la sainteté et à exercer au mieux son sacerdoce baptismal.

Je ne manque pas d'insister sur le fait que le curé doit rassembler et faire vivre ensemble des personnes très diverses quant à l'âge, aux origines sociales, aux sensibilités, aux

parcours spirituels, etc. Il doit être disponible à tous. Fidèle au Christ Bon Pasteur, au nom duquel il agit, il doit prendre spécialement soin des plus petits. Notamment les personnes malades et celles qui sont éloignées de la foi.

Alors si votre paroisse vient de recevoir un nouveau curé, accueillez-le bien ! Encouragez-le à vous donner le meilleur de lui-même

pour que votre communauté paroissiale soit davantage missionnaire, afin que ceux qui, autour de vous, ne connaissent pas le Seigneur puissent le découvrir et l'aimer eux aussi !

+ Pascal ROLAND

*Texte diffusé dans l'émission Libres propos sur RCF, le lundi 19 octobre 2015*

---

## Agenda de notre Evêque

### Dimanche 1<sup>er</sup> novembre

- Labos de la foi à Ars

### Lundi 2 novembre

- Rencontre de l'économiste diocésain et du vicaire général

### Du mardi 3 au dimanche 8 novembre

- Assemblée plénière des évêques de France à Lourdes

### Lundi 9 novembre

- Rencontre des prêtres *fidei donum* à l'évêché

### Mardi 10 novembre

- Conseil d'administration de l'Association diocésaine
- Bureau du conseil presbytéral
- Rencontre de la communauté des Dominicaines de l'Eucharistie à Neuville-sur-Ain

### Mercredi 11 novembre

- Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon-Repos

### Jeudi 12 novembre

- Rencontre de la communauté des Travailleuses Missionnaires à Ars

### Vendredi 13 novembre

- Visite de tutelle au collège St-Pierre de Bourg
- Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique
- Soirée avec la fraternité cardinal Biayenda à St-Pierre Chanel

2 • EPA Novembre 2015

### Samedi 14 novembre

- Rencontre de la communauté des Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre à Ars
- Confirmations pour le doyenné du Val de Saône à Ars

### Dimanche 15 novembre

- Journée de réflexion pour les jeunes organisée à Bourg par le service des vocations

### Du dimanche 15 novembre au mardi 17 novembre

- Session du presbyterium à Paray-le-Monial

### Mardi 17 et mercredi 18 novembre

- Conseil épiscopal à Paray-le-Monial

### Vendredi 20 novembre

- Jury des architectes pour la maison diocésaine

### Samedi 21 novembre

- Messe et repas avec la fraternité cardinal Biayenda
- Ordination diaconale de Maurice Notin

### Du dimanche 22 au dimanche 29 novembre

- Visite pastorale des groupements de Thoiry et Challex

### Dimanche 29 novembre

- Confirmations pour le groupement paroissial de Thoiry

# Visite pastorale dans le groupement paroissial de Thoiry-Challex

## Dimanche 22 novembre

- 17h : Accueil de Mgr Roland à Thoiry, suivi des Vêpres et de l'Adoration
- 21h : Complies à Thoiry

## Lundi 23 novembre

- 8h30 : Laudes et Angélus à Collonges
- 9h : Messe à Collonges
- 11h30 : Sexte et angélus à Collonges
- 15h30 : Rencontre avec le MCR à Péron
- 17h30 : Vêpres et Angélus à Thoiry
- 19h : Conseil pastoral à Thoiry
- 22h : Complies à Thoiry

## Mardi 24 novembre

- 8h30 : Laudes et Angélus à Thoiry
- 11h30 : Sexte et angélus à Thoiry
- 13h : Rencontre avec toutes les associations paroissiales du groupement, en présence de l'économiste diocésain, à Péron
- 17h30 : Vêpres à Péron
- 18h : Messe et Angélus à Péron
- 19h : Conseil économique à Péron
- 22h : Complies à Péron

La Croix du Recullet,  
dans le groupement  
de Thoiry-Challex



## Mercredi 25 novembre

- 8h30 : Laudes et Angélus à Challex
- 9h : Messe à Challex
- 11h30 : Sexte et angélus à Challex
- 14h - 17h : Rencontres personnelles avec Mgr Roland sur rendez-vous à Thoiry
- 17h30 : Vêpres et Angélus à Thoiry
- 20h30 : Ecole de la foi (prière suivie d'une réunion avec les équipes de catéchèse et d'aumônerie) à Thoiry
- 22h : Complies à Thoiry

## Jeudi 26 novembre

- 8h30 : Laudes et Angélus à Pougny
- 12h30 : Sexte et angélus à Collonges
- 17h30 : Vêpres à Farges
- 18h : Messe, bénédiction du nouveau tabernacle et Angélus à Farges
- 21h : Complies à Thoiry

## Vendredi 27 novembre

- 8h30 : Laudes et Angélus à Thoiry
- 11h30 : Sexte et angélus à Thoiry
- 16h : Messe à l'EHPAD
- 16h30 : Vêpres et Angélus à l'EHPAD
- 20h30 : Nuit d'adoration à Thoiry : Louanges, Complies (21h), Confessions (22h) et Adoration jusqu'à 8h le lendemain

## Samedi 28 novembre

- 8h : Laudes, Angélus et bénédiction du groupement à Thoiry
- 11h30 : Sexte et Angélus à Saint-Jean
- 12h : Repas paroissial à Saint-Jean
- 14h - 16h : Enseignement à Saint-Jean
- 17h30 : Vêpres à Thoiry
- 18h : Messe des familles à Thoiry
- 19h : Apéritif à Thoiry
- 21h : Complies à Thoiry

## Dimanche 29 novembre

- 8h30 : Laudes et Angélus à Thoiry
- 10h : Confirmations à Péron
- 11h30 : Sexte et Angélus à Péron

# Décret pour l'année jubilaire de la Miséricorde

« Proclamez la Bonne Nouvelle » Mc 16, 15

## Décret sur le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde

**Pascal Roland**

Par la grâce de Dieu et l'autorité apostolique du Saint-Siège  
**Evêque de Belley-Ars**

- Vu le numéro 3 de la Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde *Misericordiae Vultus*, en date du 11 avril 2015 ;
- Vu la lettre du Saint-Père François, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2015 ;
- Vu l'avis donné par le Conseil presbytéral, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

### Décide

- 1) La Porte de la Miséricorde de notre diocèse sera la porte sainte du Sanctuaire d'Ars. Elle sera ouverte le 13 décembre 2015, 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, et sera refermée le 20 novembre 2016, solennité du Christ, Roi de l'Univers.
- 2) Au cours de l'année sainte, les fidèles sont exhortés à s'approcher plus fréquemment du sacrement de la miséricorde et à accomplir plus généreusement des œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle.
- 3) Les doyennés sont invités à organiser des temps forts de prédication et de célébration de la Miséricorde divine, en particulier des journées du pardon.
- 4) L'indulgence jubilaire pourra être obtenue dans le diocèse en se rendant en pèlerinage au sanctuaire d'Ars ou en participant à une journée du pardon organisée dans un doyenné. Les fidèles qui seraient dans l'impossibilité de se déplacer seront invités à obtenir cette indulgence en accomplissant l'une des autres démarches jubilaires proposées par le saint Père François dans sa lettre du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

L'indulgence plénière sera obtenue selon les normes établies par la Constitution apostolique *Indulgentiarum doctrina* (1<sup>er</sup> janvier 1967) et les canons 992-997 du *Code de Droit canonique*. Ces normes demandent une disposition du cœur, le détachement de tout péché, et trois conditions : une confession sacramentelle qui peut être accomplie dans la semaine qui précède ou qui suit, la communion eucharistique et une prière aux intentions du Saint Père le jour où est accomplie une démarche jubilaire.

Donné à l'Évêché de Belley-Ars,  
le mercredi 7 octobre 2015,  
En la fête de Notre-Dame du Rosaire

† **Pascal ROLAND**

**P. Christian JOSSELIN**, chancelier

## Informations diocésaines

### Messe pour les bienfaiteurs du diocèse

Depuis 2012 sont célébrées des messes à l'intention des bienfaiteurs du diocèse, **le 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Vierge Marie.**

Ces messes seront célébrées cette année :

- par Mgr Pascal Roland, le samedi 21 novembre, à Ars.
- par chaque curé ou par un autre prêtre, sous la responsabilité du curé ; elle sera annoncée publiquement et inscrite sur la feuille paroissiale le jour de la Toussaint et le dimanche précédent le 21 novembre ; l'offrande correspondante sera prise sur la quête du jour ou sur les quêtes des funérailles du mois de novembre.

### Dans la famille diocésaine

#### Décès

• **L'abbé Maurice Monterrat** est décédé le 16 octobre 2015, à l'hôpital de Fleyriat, à l'âge de 91 ans.

Maurice Monterrat est né le 23 décembre 1923, à Feillens. Il a été ordonné prêtre le 3 juillet 1949, à Feillens, par Mgr Amédée Maisonobe, évêque de Belley.

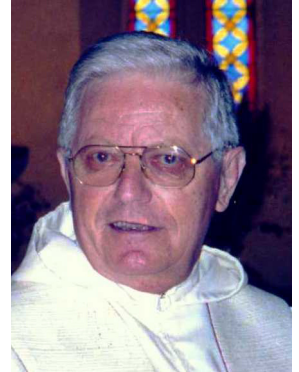
Le Père Maurice Monterrat a été successivement vicaire à Marboz en 1950, professeur à l'Institution Lamartine à Belley en 1951. Il a ensuite exercé le ministère de Curé dans plusieurs paroisses du diocèse : à Contrevoz en 1955, à St-Martin-du-Fresne en 1961, puis à Thoissey en 1976. Il a assuré la charge de doyen de Thoissey à partir de 1983, avant d'être nommé curé de Treffort-Cuisiat en 1989. En l'an 2000, âgé de 77 ans,



il devint prêtre auxiliaire dans le secteur de Bagé – Pont-de-Veyle. Il y resta jusqu'en juin 2009, date à laquelle il se retire à Seillon-Repos.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église de Feillens, mercredi 21 octobre 2015. Il a ensuite été inhumé dans la tombe familiale au cimetière de Feillens.

• **L'abbé Philippe Royer de la Bastie**, prêtre du diocèse de Lyon en retraite à Dompierre-sur-Veyle depuis quelques années, est décédé d'un arrêt cardiaque samedi 17 octobre au matin.



Il est né le 30 janvier 1930, à Firminy (Loire) et a été ordonné le 31 juillet 1957.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi 22 octobre en l'église de Dompierre-sur-Veyle, présidées par le P. Georges Réty. Le défunt a été inhumé dans la tombe familiale du cimetière de Dompierre-sur-Veyle.

• **Monsieur Louis Troillet**, diacre permanent, est décédé le 17 octobre 2015, à La Boisse, à l'âge de 88 ans.

Né le 4 janvier 1927, à Metz (Moselle), Louis Troillet a épousé en 1950 Mme Germaine Beaufort, avec qui il a eu 4 enfants. Cadre chez Rhône-Poulenc, il s'investit dans le milieu syndical, au Conseil des Prud'Hommes de Bourg-en-Bresse, à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain, dont il fut président.

Il été ordonné diacre permanent le 18 octobre 1992, à La Boisse, par Mgr Guy-Marie Bagnard.





Il exerça sa mission au service des paroisses du secteur et comme délégué épiscopal à la solidarité. Il s'investit également dans la pastorale familiale, notamment au sein du Centre de Préparation au Mariage.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi 21 octobre 2015 à l'église de La Boisse. Il a ensuite été inhumé au nouveau cimetière de La Boisse.

- **Madame Jeanne Bevand**, maman du Père Jean Bevand, Père Blanc en poste à Bamako et originaire d'Oyonnax, est décédée à l'âge de 95 ans. Ses obsèques ont été célébrées octobre en l'église d'Echallon.

Le diocèse assure leurs familles et leurs proches de sa prière pour les défunts et pour eux-mêmes.



### Annuaire diocésain et calendriers liturgiques

Depuis le début du mois de novembre, les annuaires diocésains et les calendriers liturgiques pour l'année 2016 peuvent être commandés à l'évêché. Le prix de l'annuaire est de 10 €. Le calendrier liturgique est vendu à 3,50 €.

Vous pouvez les commander auprès de M. Hervé Chesnel ([herve.chesnel@belley-ars.fr](mailto:herve.chesnel@belley-ars.fr) - fax : 04 74 32 86 31) ou à la librairie La Procure (16, Rue Notre-Dame - Bourg-en-Bresse - 04 74 22 41 16 - [librairie.bourg@laprocure.com](http://librairie.bourg@laprocure.com)).

### Journée nationale du Secours Catholique

La journée nationale du Secours Catholique - Caritas France du 15 novembre a lieu cette année au milieu de plusieurs événements importants.

Le synode sur la famille a réfléchi notamment sur l'engagement de l'Eglise auprès des familles qui vivent des difficultés financières de tous ordres. Ce sont elles que le Secours Catholique accompagne dans la toute la France et soutient dans de nombreux pays grâce aux Caritas.

La Conférence de Paris sur le climat est préparée par de nombreuses initiatives où les chrétiens sont en première ligne, motivés par l'encyclique du pape François *Laudato Si'*. Là aussi, les membres du Secours Catholique soutiennent les plus pauvres, qui luttent contre les conséquences du dérèglement climatique, dans le monde, comme au Bangladesh ou en Afrique, mais aussi en France.

Le Jubilé de la Miséricorde va durer quelques semaines. L'action des membres du Secours Catholique fait partie des œuvres de miséricorde que Dieu suscite pour que tous puissent vivre dignement. Ce sont souvent des pauvres qui nous font découvrir le cœur miséricordieux du Père. Au cœur des épreuves qu'ils ont traversées, ils savent que Dieu leur a fait miséricorde.

Le troisième dimanche de novembre est le rendez-vous habituel pour la collecte nationale du Secours Catholique. Celui-ci a, cette année plus que jamais, besoin des dons de tous pour remplir sa mission d'aide aux plus démunis, d'accompagnement aussi, pour que tous puissent vivre dignement et participer à la vie sociale. N'oublions pas aussi de leur donner toute leur place et une vraie parole dans nos communautés, en vue d'une « Eglise pauvre pour les pauvres ». En tant que service d'Eglise, par son savoir faire le Secours Catholique peut y aider. Mais comme baptisé, tout membre de notre Eglise ne doit-il pas se sentir « secours catholique » ?

**Mgr Jacques Blaquart**

Evêque d'Orléans

Président du Conseil pour la Solidarité

## Compte-rendu du conseil presbytéral des 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2015

*Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2015, le Conseil presbytéral s'est réuni à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes autour de notre évêque, Mgr Pascal Roland.*

Le P. Joël Lambert, ayant démissionné en raison de la mission confiée dans le diocèse d'Autun, est remplacé par le suppléant suivant, le P. René Catherin. Celui-ci s'est excusé en raison d'une obligation familiale prévue de longue date.

Pour notre assemblée constituée le 15 février 2013 pour une période de trois ans, cette session était l'avant dernière. Elle avait pour objectifs un bilan d'étape et plusieurs réflexions pastorales dont la préparation de l'année sainte de la Miséricorde. Elle fut également l'occasion de rencontrer la communauté du Chemin Neuf et de prier avec elle pour l'unité des chrétiens.

### I. Bilan d'étape

A la fin de la précédente session, ce bilan a été demandé pour un triple objectif : indiquer les travaux qui pourraient être menés à bien d'ici le 15 février 2016, demander les avis et les propositions des confrères à l'occasion des élections pour le renouvellement du Conseil presbytéral, transmettre à la prochaine assemblée les réflexions qui mériteraient d'être poursuivies.

En passant en revue les comptes-rendus des assemblées précédentes, on constate que les principaux sujets demandés par l'enquête de 2013 ont été traités ou sont en cours d'étude. Les travaux de l'assemblée peuvent être regroupés en trois catégories.

### Décisions promulguées

En juin 2013, notre évêque a promulgué les nouveaux statuts du conseil presbytéral et le regroupement des doyennés et des

L'Abbaye Notre-Dame des Dombes



archidiaconés, lequel a favorisé les rencontres sacerdotales et la reprise des assemblées de doyens. En octobre 2013, pour répondre à certains besoins urgents, plusieurs décisions et orientations ont été prises concernant la vie et le ministère des prêtres, notamment les rendez-vous annuels de la messe chrismale et de la retraite sacerdotale, la pastorale de la confirmation et des vocations, ainsi que divers rappels d'ordre financier. En juin 2014, le sanctuaire d'Ars-sur-Formans a été doté de statuts définissant sa nature, sa mission et son organisation pastorale. Parmi les autres décisions prises, on peut encore noter la constitution d'une équipe pour l'accompagnement des prêtres aînés, la création d'une « équipe missionnaire en monde scolaire » et d'une « école de prière jeunes », la réalisation en ce mois de novembre de la première session du presbyterium sur deux jours, reportée après la mise en place des rencontres des prêtres en archidiaconés.

### Textes en voie d'achèvement

Avant de les promulguer, notre évêque souhaite que les intéressés puissent les étudier et proposer leurs avis. Pour les prêtres eux-mêmes, l'assemblée des doyens a déjà amendé un projet de grille de relecture de vie sacerdotale ; le nouveau texte est en cours d'expérimentation par quelques volontaires. Un projet de statut financier des prêtres diocésains a été confié récemment aux doyens pour être communiqué aux confrères des doyennés. Pour la vie des paroisses, les prêtres ont déjà reçu un projet d'introduction au futur vade mecum des sacrements et un projet d'orientations pastorales sur les funérailles. Par l'intermédiaire des doyens, les prêtres vont bientôt recevoir plusieurs autres textes



Une messe à l'École de Prière des Jeunes

retravaillés au cours de la présente session : le plan général d'un vade mecum pastoral et administratif et les projets de statuts pour les groupements et les conseils paroissiaux. De leur côté les membres des services diocésains et, en particulier les laïcs en mission ecclésiale, vont recevoir des projets de statuts qui les concernent.

### Réflexions et encouragements

D'autres réflexions ont fait l'objet d'une note de synthèse interne ou d'un encouragement, lesquels ont été mentionnés dans les comptes rendus publiés dans *Église des Pays de l'Ain*. Ont ainsi été remis à notre évêque une synthèse sur la mission des doyens, des recommandations pour la passation de pouvoirs entre curés, une charte d'accueil pour les prêtres remplaçant pendant les vacances, une procédure pour l'examen des demandes d'objets sacrés, un état de la question sur la pastorale de la confirmation, une réflexion sur la pastorale du mariage, un bilan sur la formation diocésaine, des propositions de formation permanente propres aux prêtres et de formation communes prêtres – laïcs en vue de travailler davantage en communion ecclésiale.

En outre, suite à la réflexion du conseil presbytéral, l'évêque a encouragé la rédaction d'un nouveau livre sur la figure sacerdotale



de l'abbé Gabriel Gay, la constitution d'un groupe de prêtres et laïcs susceptibles de collaborer avec l'AVEMA (aide aux victimes et médiation dans l'Ain), la reprise des travaux de la commission diocésaine sur la préparation au mariage.

Enfin, pour favoriser l'information des prêtres sur les travaux en cours, le Conseil presbytéral a proposé que l'un de ses membres soit invité lors des réunions de doyenné pour commenter les comptes rendus publiés dans EPA et pour répondre aux questions éventuelles.

Ce bilan pourra servir à la constitution du questionnaire d'évaluation qui sera joint au bulletin de vote du 2<sup>e</sup> tour des élections pour le renouvellement du conseil presbytéral.

## II. Réflexions pastorales

Outre le travail sur les textes juridiques évoqués dans le bilan ci-dessus, la session a été marquée par plusieurs temps de réflexion pastorale : l'accueil des réfugiés, la préparation de la session du presbyterium toute proche, de l'année sainte de la Miséricorde, de la fête de la famille, des prochaines Journées mondiales de la jeunesse.

**Pour l'accueil de réfugiés** obligés de fuir leur pays, plusieurs paroisses ont déjà pris des initiatives importantes en lien avec les collectivités locales. De son côté le diocèse a entrepris de mettre en place une commission diocésaine compétente et une formation, programmée le 24 octobre, pour aider les paroisses à voir et à réaliser ce qui peut être

fait localement, dans le respect du rôle de chacun. A ce sujet, Mgr Roland recommande de procéder cas par cas ; il encourage aussi la lecture du livre de Marc Fromager, directeur de l'A.E.D.-France : *Guerres, Pétrole et Radicalisme, les chrétiens d'Orient pris en état*, éd. Salvator, 2015, 192 pages.

**La session du presbyterium** des 15-17 novembre 2015 est entrée dans ses derniers préparatifs. Les Pères Bruno Boucly et Xavier Rendu ont demandé aux Pères Rosaire Mangala, Marc Martial et Alain Raymond de participer à l'organisation pratique et d'encourager les confrères à y participer. Le programme de cette session prévoit des temps de formation sur l'évangélisation avec les interventions de Mgr Pierre-Marie Carré, vice-président de la Conférence épiscopale, des temps de réflexion pastorale avec les interventions de M. Marc de Leyritz, intervenant au Synode sur la nouvelle évangélisation et des temps libres en milieu de journée et en soirée pour favoriser la fraternité au sein du presbyterium.

**L'année sainte de la Miséricorde** va commencer dans le diocèse avec l'ouverture de la porte de la Miséricorde, au sanctuaire d'Ars, le dimanche 13 décembre. Les haltes spirituelles diocésaines de l'année pastorale porteront sur ce thème. La réflexion a abouti à la conviction qu'il n'était pas utile de multiplier les lieux jubilaires, ni de rajouter beaucoup de choses. Le sanctuaire d'Ars est dédié à la Miséricorde divine et la permanence quotidienne des prêtres, ministres du sacrement de la miséricorde,



y est bien organisée. L'enjeu premier de cette année sainte est en effet la valorisation de ce sacrement. C'est pourquoi les prêtres sont encouragés à se rendre davantage disponibles pour ce ministère (par exemple en allant passer une journée à Ars) et à profiter de la formation biblique et pastorale qui y sera donnée sur ce ministère les 18 et 19 janvier 2016. Cette année, la journée diocésaine du pardon proposée aux enfants catéchisés sera étendue à leurs familles. Dans les doyennés, des journées du pardon et des catéchèses sur la miséricorde sous tous ses aspects, spirituels et corporels, pourraient être organisées particulièrement pendant le carême. Il est recommandé de faire connaître les initiatives des paroisses et de les mutualiser : en particulier de faire connaître les noms des confrères du diocèse qui ont préparé des catéchèses sur la miséricorde et auxquels il est possible de faire appel (par exemple le P. Emmanuel Faure). Une équipe constituée autour du P. Frédéric Pelletier est en train de préparer un livret de carême avec des textes de la parole de Dieu, des points de lectio divina, des petits commentaires, des exemples des saints du diocèse, des témoignages d'œuvres de miséricorde, des éléments d'examen de conscience. Tout cela pourra être proposé largement, y compris à l'extérieur des communautés. Une affiche pourra aider cette communication. La fête du dimanche de la Miséricorde, le dimanche 3 avril 2016, sera à promouvoir particulièrement.

**La fête diocésaine de la famille**, le dimanche 26 juin 2016, à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes, sera aussi un temps fort diocésain de cette année sainte. La commission de préparation dirigée par le P. Frédéric Pelletier est à l'œuvre pour prévoir le programme de cette journée.



**Le concert des Guetteurs, lors du week-end de lancement des JMJ le 10 octobre**

### **Les Journées mondiales de la jeunesse**

La préparation diocésaine de ces journées, qui auront lieu à Cracovie en juillet 2016, est bien commencée. Le P. Laurent Revel a présenté le calendrier des rendez-vous (à commencer par le rendez-vous des 10 et 11 octobre à Bourg) et la mission des jeunes ambassadeurs dans les doyennés. Il invite à parler de ces JMJ à tous, mêmes aux personnes âgées, pour que tous relaient le message aux jeunes de leurs familles ou de leur voisinage. Pour l'organisation du spectacle sur saint Jean-Paul II qui doit être donné en mars 2016 (12/03 : Bourg-en-Bresse ; 13/03 : Ars-sur-Formans ; 19/03 : Bellegarde ; 20/03 : Ambérieu en Bugey), on recherche encore des acteurs.

### **III. Rencontre avec la communauté du Chemin Neuf**

Cette session fut l'heureuse occasion pour le Conseil presbytéral de rencontrer la communauté du Chemin Neuf à travers quelques uns de ses membres, de célébrer la Messe et les vêpres et de participer à la prière du jeudi soir pour l'unité.

Ce soir-là vinrent dîner avec nous le Père François Lestang, responsable de formation et professeur à la faculté de théologie de l'institut catholique de Lyon, le Père Luciano Couto, jeune prêtre au service de la communauté tout en poursuivant ses études, et Mme Ediska Rokusek qui partage

avec son mari Martin la responsabilité de la communauté de l'abbaye des Dombes.

Après le dîner, le P. Lestang et Mme Rokusek ont présenté la communauté avec leur témoignage personnel, quelques vidéos sur les activités, notamment le festival d'Hautecombe qui rassemble chaque année mille cinq cents jeunes.

Née en 1973, à Lyon, d'un groupe de prière constitué de célibataires, dont le fondateur, le Père Laurent Fabre, et de quelques couples, cette communauté catholique à vocation œcuménique existe aujourd'hui dans une trentaine de pays et compte environ 2000 membres engagés, dont environ 150 prêtres et frères en formation pour le sacerdoce et 150 sœurs consacrées. Tous vivent au sein d'une association publique de fidèles, dont le siège est dans le diocèse de Lyon. Les prêtres et les religieux sont regroupés dans l'institut religieux clérical du Chemin Neuf, érigé en 1992 et reconnu de droit pontifical en 2009. Des chrétiens d'autres confessions peuvent s'y engager comme membres à part entière. Lorsque des parents sont engagés, les enfants ne le sont pas forcément. Les membres peuvent vivre en fraternité de

quartier tout en restant dans une relative autonomie, ou bien en fraternité de vie en totale dépendance de la communauté. Tous sont invités à vivre la simplification de vie. Les fondements spirituels de la communauté sont à la fois ignatiens et charismatiques. Sa mission principale est de prier et de travailler pour l'unité de la personne, dans le couple, entre les prêtres et entre les peuples.

À l'âge de 75 ans, après quarante ans passés à la tête de la communauté, le Père Laurent Fabre se prépare à se retirer. En 2016, un nouveau responsable sera élu pour le remplacer, c'est une étape importante pour le Chemin Neuf.

Le Chemin Neuf est installé à l'abbaye des Dombes depuis 2001. Parmi ses activités particulières, il y a la formation théologique de ses membres, lesquels suivent les cours à l'institut catholique de Lyon et quelques sessions sur place le week-end au sein de l'Institut de théologie des Dombes dont les sessions sont accessibles aux personnes extérieures intéressées.

Merci à la communauté pour son accueil fraternel.

**Un office dans l'Abbatiale de Notre-Dame des Dombes**



\* \* \*

Le bureau se réunira le mardi 10 novembre, pour la préparation de la session des 11-12 février, et le 14 novembre pour le dépouillement du 1<sup>er</sup> tour des élections en vue du renouvellement du Conseil presbytéral.

**Le bureau du Conseil presbytéral**

# Réunion d'information sur l'accueil des réfugiés

*Le samedi 24 octobre 2015, les paroisses de notre diocèse étaient invitées à participer à une réunion d'information sur l'accueil des réfugiés.*

Au début du mois de septembre, le Pape François a lancé un appel à « *chaque paroisse, chaque communauté religieuse, chaque monastère et sanctuaire de toute l'Europe pour accueillir une famille de réfugiés* ». Mgr Roland avait repris cette demande dans sa lettre aux curés à l'occasion de la rentrée pastorale.

Pour répondre à cet appel, une cinquantaine de curés et de délégués des paroisses se sont réunis à la Maison Jean-Marie Vianney, à l'appel de notre évêque, pour étudier la manière de se préparer à accueillir des réfugiés, à partir de cas concrets.

Parmi les exemples présentés ce jour-là, celui de l'association Madiane qui a accueilli plusieurs familles irakiennes à Bourg-en-Bresse au début de l'année ; celui des églises - catholique, protestante, ménonite, adventiste - à Bellegarde, où une famille est arrivée quelques jours seulement après l'appel du Saint-Père, mais où les bénévoles s'activaient depuis de longs mois.

## Accueil d'une famille à Sauvigny

Le cas de Sauvigny a également été analysé : en 2013, le Haut Commissariat aux Réfugiés appelait les pays européens à accueillir des réfugiés syriens ; la France avait accepté d'en accueillir 500, et le conseil municipal de Sauvigny, à l'unanimité, s'était porté volontaire en avril 2014. La paroisse de Cessy a été associée à cette démarche, qui s'est concrétisée en octobre 2014 avec l'arrivée d'une famille irakienne.

Pour en arriver à ce résultat, plusieurs étapes ont dû être menées :

## 1. Avant l'arrivée de la famille

- **Coordination avec le Ministère de l'Intérieur**

- **Constitution d'une équipe de bénévoles**  
Conseil Municipal, CCAS, habitants, paroissiens... Le défi était d'obtenir l'engagement d'un noyau de bénévoles dans la durée, prêts à participer durablement à cette opération. Au total, une centaine de personnes s'est impliquée. Plusieurs réunions ont été organisées en amont puis au cours de l'opération, un réseau s'est mis en place pour tenir chacun informé de l'avancée des démarches ou pour solliciter des aides spécifiques (transport...). Il a aussi été essentiel de disposer de bénévoles arabophones.

- **Identification d'un logement**

Un appartement du parc communal a été mis à disposition, mais il est aussi possible de trouver des logements privés (logements gratuits ou parrainages de longue durée).

- **Mobilisation de la population et des associations**

La municipalité a communiqué en direct, par la presse, par des contacts avec les partenaires locaux (paroisses, associations, fournisseurs...). La population a très bien réagi, et la synergie avec la Paroisse de Cessy a été excellente. En revanche, les retours des partenaires commerciaux ont généralement été décevants.

- **Collecte de dons** : près de 12 000 € ont été collectés (avec des reçus fiscaux du CCAS), des meubles, des habits et des équipements ont été offerts... Des travaux ont été effectués gratuitement par des artisans et des bénévoles. Mais il a fallu beaucoup de coordination.



## 2. Après leur arrivée :

### • *Démarches administratives et juridiques*

Le jour de l'arrivée de la famille, un enregistrement a été nécessaire à la Préfecture du Rhône (empreintes digitales – EURODAC, délivrance d'un récépissé).

Il a ensuite fallu faire une demande d'asile auprès de l'OFPRA (récit détaillé des circonstances qui ont contraint la famille de fuir son pays, et des étapes de la fuite, pièces justificatives...). Ce dossier est très important. Il nécessite plusieurs heures d'échanges avec les demandeurs, avec l'aide d'un interprète. Le délai de décision est normalement de 18 à 24 mois, il a été dans ce cas de 2 semaines ! Après avoir obtenu ce statut de réfugié, un dossier de demande de titre de séjour doit être demandé à la Préfecture de l'Ain. Pour cela, un déplacement à Bourg-en-Bresse est indispensable (photo, empreintes digitales). Une carte de séjour valable 10 ans a pu être obtenue en trois mois, en décembre 2014.

D'autres démarches ont été engagées : RSA, allocations familiales, CMU, allocation logement, conversion d'un permis de conduire irakien en permis français, ouverture d'un compte bancaire, téléphone, EDF, assurances, visites médicales et vaccinations. Pour tout cela, l'aide des assistants sociaux du Conseil Départemental a été précieuse.

Le rôle de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration a été mitigé : ses convocations ont été adressées en français à la famille, sans information à la commune, pour des entretiens à Lyon (présentation de l'OFII et examen médical), à Oyonnax (journée de formation à l'organisation très médiocre) et à Gex (cours de français, sans considération pour le dispositif important déjà mis en place avec des bénévoles). La concertation a été difficile avec la commune, qui n'est pas considérée comme un partenaire.

### • *Accompagnement social*

De nombreuses actions ont été mises en

place : des déplacements pour découvrir le Pays de Gex, un accompagnement pour faire les courses pendant plusieurs mois.

### • *Apprentissage du français*

Les enfants ont été scolarisés à l'école de Sauvigny, au collège Jeanne d'Arc puis au collège de Ferney-Voltaire.

Pour les parents, des cours de français quotidiens à domicile ont été mis en place par des bénévoles, suivis à partir d'avril 2015 par des cours intensifs de français proposés par l'OFII à Gex (2 jours par semaine pendant 6 semaines). Les résultats sont malgré tout restés insuffisants, l'apprentissage du français est encore aujourd'hui le défi principal. Des blocages psychologiques restent à surmonter ainsi que le découragement des bénévoles...

### • *Intégration professionnelle*

Des rudiments de français sont une condition préalable à tout emploi. L'autre difficulté majeure est de faire le deuil d'un parcours professionnel avant l'exil. Des emplois dans les écoles, pour des remplacements, ont été trouvés pour la mère de famille ; le père a obtenu un CDI à temps partiel le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Le bilan est globalement positif : le Conseil Municipal et la Paroisse de Cessy sont motivés et enthousiastes, la population du village s'est mobilisée, sans aucune hostilité au projet. Un effet inattendu a même été remarqué : le renforcement du lien social et de la convivialité villageoise, et la fierté d'habiter dans un village qui accueille une famille de réfugiés.

Merci à tous ceux qui ont accepté de prendre part à cette journée d'information, à ceux qui travaillent déjà pour accueillir des réfugiés, et à tous ceux qui se lanceront dans ce beau projet !

## Frère Marc (1912 - 1999) : Frère de la Sainte-Famille de Belley, reconnu Juste parmi les Nations

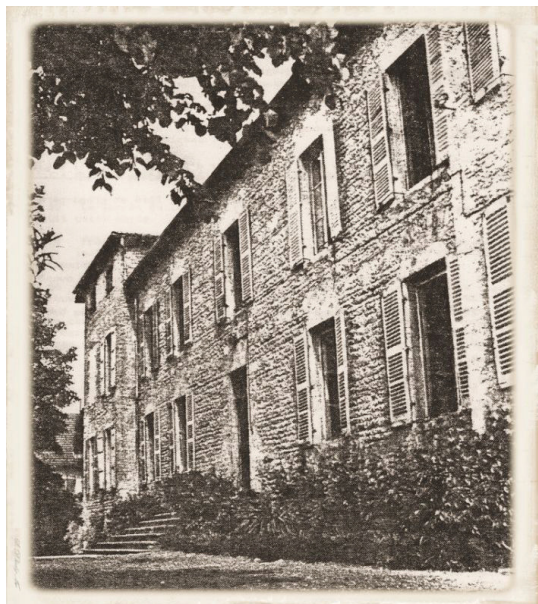
*Frère Marc, directeur de Saint-Louis à Dagneux de 1943 à 1952, vient d'être reconnu Juste parmi les Nations par le mémorial Yad Vashem à Jérusalem, pour avoir abrité et sauvé des enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.*

Emile Arnaud-Goddet est né en 1912, troisième d'une famille qui compte 6 enfants. Il entre chez les Frères de la Sainte-Famille de Belley, et prend le nom de Frère Marc. Mobilisé en septembre 1939, il est démobilisé après l'armistice de juin 1940, et devient enseignant à Tessy.

En septembre 1943, âgé de 31 ans, Frère Marc, prend la direction du Pensionnat St-Louis à Dagneux. Là, il cache des enfants juifs qui lui sont confiés par des réseaux de résistants. Au moins quatre enfants ont ainsi pu échapper au danger, inscrits sous des faux noms dans ce pensionnat.

Frère Yves Périer-Muzet, collaborateur et

*Le pensionnat Saint-Louis à Dagneux pendant la guerre*



*Frère Marc*

successeur de Frère Marc à la direction de l'Établissement Scolaire Charles de Foucauld à Lyon, avait connaissance de cet épisode. Il a donc longuement recherché ces enfants, et c'est l'un d'eux, Walter Simon-Hann, qui a pu livrer un témoignage qui a conduit à la distinction de Frère Marc.

Walter Simon-Hann, né en 1933 en Allemagne, avait quitté ses parents le lendemain de la nuit de Cristal (9 novembre 1938). Il rejoint la famille de sa tante à Strasbourg, puis à Saint-Dié et en Dordogne en 1941. Cette même année, ses parents meurent en déportation : son père à Sobibor et sa mère à Auschwitz-Birkenau.

*« En 1942 la situation devenant dramatique pour les juifs allemands on m'envoya en pension à l'école libre St-Jean à Périgueux. En 1943 le Directeur de l'école fut dénoncé comme cachant des enfants juifs et*



*Walter Simon-Hann en 1942*

*effectivement il en cachait 17. La veille de la dénonciation une dame, est venue me chercher et m'emmena en train à Lyon. [...] Une autre dame, Mlle Manuel, vint me chercher et m'emmena au Pensionnat St-Louis à Dagneux en compagnie d'un autre garçon. [...] Je suis resté à St-Louis l'année scolaire 1943-1944. »*

*« A St-Louis on m'appelait Jean Halmet. Je ne quittais jamais le pensionnat et n'avais pas de contact avec le jeune amené avec moi. Manifestement il s'agissait de nous fondre dans la masse. Je suivais le cours moyen et participais à toutes les activités des pensionnaires y compris à la messe du matin à l'église - où nous nous rendions à pied - qui était juste à côté du pensionnat. On m'avait simplement dit, comme également précédemment à la pension St-Jean à Périgueux, "Toi tu ne vas pas communier et tu ne seras pas enfant de cœur". »*

*« A l'époque je n'ai pas eu connaissance non plus des motivations de mon sauveur mais sa fonction et ses convictions religieuses font penser à quelqu'un de totalement dévoué à*

*la jeunesse. » Une dévotion exemplaire mais dangereuse, puisque cette même année 1944, 44 enfants et 7 adultes étaient arrêtés à Izieu et déportés.*

A l'été 1944, Walter Simon-Hann est caché dans une famille de Dagneux jusqu'au mois de décembre, et il est ensuite pris en charge par la Croix-Rouge. Il rejoindra sa tante à Strasbourg en 1946.

Son témoignage, envoyé à Yad Vashem en 2014, a permis que l'action de Frère Marc soit connue. Le 15 mars 2015, cet institut lui a donc décerné le titre de Juste parmi les Nations, « *pour avoir aidé à ses risques et périls des enfants juifs pourchassés pendant la Shoah* ».

Le jeudi 26 novembre 2015, une médaille et un diplôme seront remis à titre posthume à Frère Marc par un représentant de l'ambassade d'Israël, à l'établissement Saint-Louis de Dagneux, en présence des Frères de la Sainte-Famille de Belley et de membres de sa famille. Son nom sera également inscrit sur le Mur du Jardin des Justes à Jérusalem, et au Mémorial de la Shoah à Paris.

Rendons grâce pour l'oeuvre de Frère Marc à Dagneux pendant la guerre. Soyons sûrs que son courage et son dévouement inspireront les élèves et la communauté éducative de l'Etablissement Saint-Louis !





## Agenda des événements diocésains

### Concert de Glorious à Cessy

**Vendredi 6 novembre à 20 h** à la Salle du Vidolet à Cessy (439 rue de la Mairie)  
Billetterie : 5 € (- 18 ans), 10 € (Adultes)  
Contact : [www.paroissedecessy.org](http://www.paroissedecessy.org)

### Conférence de Roland Lacroix sur la mystagogie

**Samedi 7 novembre** à la MJMV  
Roland Lacroix, auteur d'ouvrages sur le catéchuménat et la pastorale des recommençants.  
Contact : Service diocésain de formation - [sedif.belleyars@gmail.com](mailto:sedif.belleyars@gmail.com)

### Récollecion des Equipes du Rosaire

**Samedi 7 novembre** au presbytère de Saint-Genis-Pouilly  
Journée de formation spirituelle sur la Miséricorde. Enseignement et présentation du mouvement.  
Contact : [chantale.courtin@wanadoo.fr](mailto:chantale.courtin@wanadoo.fr)

### Bal Country pour les JMJ

**Samedi 7 novembre à 19h30** à la MJMV  
Bal et buvette au profit des jeunes qui partiront aux JMJ en 2016 à Cracovie.  
Contact : Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57 - [paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com)

### Rencontre de la Diaconie

**Samedi 14 novembre de 10 h à 17 h** au Sanctuaire d'Ars  
Rencontre centrée sur l'accueil de l'Étranger : « J'étais étranger et vous m'avez accueilli. ».  
Contact : [diaconie.belley.ars@free.fr](mailto:diaconie.belley.ars@free.fr) - 04 74 32 86 56

### Session du presbyterium à Paray-le-Monial

**Du 15 au 17 novembre** à Paray-le-Monial  
Pour les prêtres du diocèse avec Mgr Carré, archevêque de Montpellier et Marc de Leyritz.

### Dimanche en famille à Ars

**Dimanche 15 novembre de 9 h 30 à 16 h 30** au Sanctuaire d'Ars  
Enseignements, messe, échanges, prières, activités pour parents et enfants, sur le thème : « Comment les familles peuvent-elles sauver la planète ? ».  
Contact : [info@arsnet.org](mailto:info@arsnet.org) - 04 74 08 17 17

### « Les personnes malades et nos communautés : quelle place ? Quels liens ? »

**Samedi 21 novembre de 9 h à 12 h** à la MJMV  
Formation ouverte à tous.  
Inscriptions : 5 €, repas : 12 € - 04 74 45 23 14 - [pastoralesante01@orange.fr](mailto:pastoralesante01@orange.fr)

### Rencontres de Vie Chrétienne 6ème-5ème

**Du 21 au 22 novembre** à la MJMV  
Contact : Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57 - [paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com)

## Sommaire

Editorial	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Visite pastorale à Thoiry	p. 3
Décret pour le jubilé de la Miséricorde	p. 4
Informations diocésaines	p. 5
Compte-rendu du Conseil presbytéral	p. 7
Réunion sur l'accueil des réfugiés	p. 12
Frère Marc, Juste parmi les Nations	p. 14
Agenda diocésain	p. 16

**Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars**

C.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 1<sup>er</sup> novembre 2015

Directeur de la publication : Guilhem Duval - Rédaction et mise en page : SDPC

Photographies : SDPC, Frères de la Sainte-Famille de Belley (p. 14-15)

Illustration p. 1 : Fresque de la Pentecôte, Kaspars Poikans, église de Villars-les-Dombes

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - [sdpc01@gmail.com](mailto:sdpc01@gmail.com)  
[catholique-belley-ars.cef.fr](http://catholique-belley-ars.cef.fr)